



Ecole de **M**usique **A**ssociative de St-André le Gaz

lettre d'information n°2 2020-2021

En ce début d'année 2021, nous vous présentons nos meilleurs vœux, et espérons que cette année soit celle de la fin de cette crise sanitaire qui rend nos vies si compliquées, et qui nous prive de tant de choses.

Depuis la rentrée de septembre, nous sommes amenés à revoir régulièrement notre organisation et les professeurs n'arrêtent pas de refaire des emplois du temps.

Après le confinement commencé fin octobre qui a marqué le retour des cours à distance, les enfants ont pu reprendre le 15 décembre. Mais les adultes restent encore en cours à la maison, et on n'a aucune visibilité sur le moment où ils pourront retrouver leurs professeurs «en vrai ».

Depuis samedi, le couvre-feu à 18h nécessite une nouvelle organisation.

Voici quelques infos :

FM-A et FM-B avec Fabienne :

Les cours sont remplacés par du travail à distance : travail envoyé par mail, ressources sur un padlet et échanges de fichiers par whatsapp.

FM-AB avec Elodie le samedi matin :

Ce cours est maintenu à l'horaire habituel

Orchestre avec Sylvain le mercredi après-midi

L'orchestre est avancé et aura lieu de 16h à 17h.

Cours de piano avec Françoise :

Depuis début janvier, tous les enfants ont cours le mercredi, certains cours vont être décalés plus tôt avec le couvre-feu. Le mardi est consacré aux cours à distance des adultes.

FM-C avec Françoise (mercredi 15h15/16h) :

Le cours est maintenu à l'horaire habituel.

FM-D avec Françoise (mercredi 17h45/18h30)

Ce cours est pour l'instant suspendu.

Cours de batterie du jeudi avec Frank

Les cours sont en phase de réorganisation, Frank contactera chaque élève concerné

Cours de guitare, flûte et cuivres du samedi avec Yannick, Elodie et Ingrid

Quelques modifications depuis la reprise pour les enfants et la non-reprise pour les adultes, mais le couvre-feu ne change pas grand-chose.

Commandes de chocolats : merci !!

Grâce à vos commandes de chocolats en décembre, c'est un bénéfice de **655 €** qui a été réalisé. Cette somme pourra servir à l'achat de matériel de musique par exemple. Un grand merci !



Petits rappels sur le protocole sanitaire :

- Déplacements organisés pour éviter les croisements dans les escaliers
- Lavage des mains (eau et savon ou solution hydroalcoolique avant et après le cours)
- Port du masque pour les professeurs et élèves dès 6 ans (peut-être enlevé si la pratique musicale l'exige)
- Distanciation sociale, particulièrement quand le masque est enlevé
- Aération fréquente des salles
- Désinfection par les professeurs de ce qui est touché par les élèves



Cours de Formation musicale du vendredi : lavage des mains et bonnes distances !

Reprise des cours pour les enfants :
la joie de se retrouver !



Evaluation de fin de 1^{er} cycle

Clément, corniste, a passé avec succès son évaluation de fin de 1^{er} cycle à l'école de musique de Cognin en octobre. Un grand bravo à lui !

Une grosse session d'évaluations de fin de 1^{er} cycle était prévue au printemps 2020, elle n'a malheureusement pas pu avoir lieu, mais nous espérons bien pouvoir la faire ce printemps.

Parcours-découverte

Le parcours instruments des enfants inscrits en Année découverte a pu reprendre, il avait à peine démarré en octobre. Les petits ont pu découvrir la guitare (et le ukulélé) et certains la batterie. Les autres instruments suivront.

Ci-dessous, Luce, Loélie et Thomas, jouent leurs premières notes avec Yannick.





Retour sur le concert de l'Usine à Gaz, le 18/10/2020

Deux semaines avant le début du confinement d'automne, le groupe de musique actuelle de l'EMA baptisé « **l'Usine à gaz** » avait pu se produire sur scène au Grenier des Halles à la Tour du Pin. Autour de Yannick leur professeur, les jeunes et les adultes du groupe (et avec quelques élèves du Pop Band de Yenne, groupe également animé par Yannick) nous ont offert plus d'une heure de concert.

Encore un **grand merci** aux musiciens et à Yannick pour ce beau moment et un grand merci à la Municipalité de la Tour du Pin pour le prêt de la salle, la mise à disposition d'un technicien du son et pour l'organisation. D'autres concerts pourront avoir lieu, au printemps, si la situation le permet.